LIMOGES MÉTROPOLE

ARRETE

du 21 novembre 2025

Arrêté portant mise à jour du Plan local d'urbanisme de la commune de Verneuil-sur-Vienne

N° 27485

Le Président de Limoges Métropole,

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.153-60 et R.153-18,
VU la délibération en date du 4 août 2009 approuvant le Plan local d'urbanisme de Verneuil-sur-Vienne,
VU notamment les documents et les plans annexés, à savoir :
- la liste des servitudes d'utilité publique de la commune de Verneuil-sur-Vienne,
- le plan des servitudes d'utilité de la commune de Verneuil-sur-Vienne,
CONSIDERANT, qu'il y a lieu de mettre à jour les annexes du dossier du Plan local d'urbanisme de la commune de Verneuil-sur-Vienne,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Verneuil-sur-Vienne sont mises à jour au vu des documents annexés au présent arrêté.
A cet effet, ont été reportées dans les annexes du document, la décision suivante :

- La mise à jour des servitudes d'utilité publique notamment la servitude d'utilité publique de protection du domaine public ferroviaire (T2) actualisée par son gestionnaire.

ARTICLE 2 : La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie de Verneuil-sur-Vienne et au siège de Limoges Métropole à la date du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Verneuil-sur-Vienne et au siège de Limoges Métropole, durant un mois.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 21/11/2025

Publié le vendredi 21 novembre 2025

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARRÊTÉ

Arrêté portant mise à jour du Plan local d'urbanisme de la commune de Verneuil-sur-Vienne

1 DOCUMENT - *Publié le 21 Novembre 2025*

27485.pdf
(.pdf, 8,0 Mo)

TÉLÉCHARGER